

## PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE N°2

École : *Le Montcel*

Le Conseil d'école N°2  
s'est réuni le vendredi 10 mars 2023  
à 18h00  
à l'École du Montcel

Membres présents : Mme MENACHEMOFF Lara (Directrice, enseignante CE2/CM1/CM2), Mme BOUCHARD Camille (Enseignante CE1/CE2), Mme LACROIX Annick (Enseignante GS/CP), Mme CHAPEAU Katia (Enseignante PS/MS), M. HUYUN Antoine (Maire), Mme VIOLLA Peggy (Adjointe au Maire), Mme MARX Laëtitia (Parent d'élève), Mme POLI Sandy (Parent d'élève), M. FLORET Emilien (Parent d'élève), Mme REGOLINI Laurence (ATSEM).

Membres excusés : M. LEDOUIT Laurent (IEN), Mme GALMICHE Laure-Amélie (décharge de direction, classe CE2/CM1/CM2), Mme REVOL Tiffany (Complément de temps, classe CE1/CE2), M. TRANCHANT Xavier (Parent d'élève), Mme BERGER Isabelle (ATSEM), .

L'assemblée désigne Mme MARX Laëtitia comme secrétaire de séance.

### Compte-rendu :

Les points suivants, inscrits à l'ordre du jour, ont été successivement abordés :

#### 1/ Approbation du PV du 1<sup>er</sup> conseil d'école

Le PV du 1<sup>er</sup> conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

Des problèmes d'accès au PV sur le site de la mairie ont été signalés par des parents. Le PV du 1<sup>er</sup> conseil d'école est bien en ligne mais il est nécessaire de choisir l'année 2022/2023 dans le menu de gauche. Il n'apparaît pas sur la première page.



Action côté mairie : les anciens PV seront nettoyés pour que ceux de l'année en cours apparaissent en priorité.

#### 2/ Vote pour l'organisation du temps scolaire pour la rentrée 2023

L'école fonctionne actuellement sur un rythme de 8 demi-journées réparties sur 4 jours de la semaine. Tous les trois ans, ce mode de fonctionnement, bien que très majoritaire dans toute la France, doit faire l'objet d'une demande de dérogation pour être maintenu.

Un mot demandant aux parents de se prononcer sur le rythme scolaire souhaité a été transmis dans les cahiers. Sur les 70 familles présentes à l'école, 60 ont voté. 55 bulletins indiquaient vouloir conserver le rythme actuel (soit 8 demi-journées sur quatre jours), et 5 passer à 4,5 jours.

Le corps enseignant rappelle que lors des deux années où le rythme scolaire était de 4,5 jours par semaine, il était très difficile d'avoir des enfants concentrés à partir du jeudi matin. Cet état de fatigue plus prononcé s'explique assez facilement car la réduction du temps scolaire par demi-journée se transforme souvent en une augmentation du temps passé en collectivité (garderie, centre aéré...) et une pause méridienne plus longue, particulièrement compliquée pour les plus jeunes.

Au vue de ces retours, le conseil d'école se prononce à 7 voix pour le maintien du rythme scolaire actuel, contre 1 voix pour le passage à 4,5 jours.

Le conseil d'école vote donc majoritairement la demande de dérogation pour rester sur un rythme de 4 jours par semaine.

### **3/ Évaluation d'école**

Depuis septembre, les écoles du territoire font l'objet d'une évaluation d'école. L'école a donc reçu pendant une demi-journée d'observation, un Inspecteur de Haute-Savoie ainsi qu'un Directeur Référent de Challes-Eaux, et une conseillère pédagogique.

Différents points ont été vus avec les enseignantes :

- Matériel mis à leur disposition
- État des lieux du fonctionnement de l'école
- Relation avec les parents
- Prise en charge des élèves en difficulté
- Projet d'école
- Connaissance de l'institution (différents organismes disponibles au sein de l'Education nationale qui peuvent apporter leur soutien en cas de besoin).

Ces entretiens sont ensuite mis en commun avec les autres écoles du secteur (qui dépendent du collège de Grésy-sur-Aix) puis analysés pour tenter de trouver une harmonisation entre tous ces établissements. Le but étant de réduire les disparités et différences entre élèves à l'arrivée au collège de secteur. Le corps enseignant a trouvé cette échange agréable et sans ton de jugement de la part du jury.

Le compte rendu de cette évaluation sera communiqué le 14 mars aux enseignantes. Les parents délégués ont fait savoir leur souhait de consulter ce document.

### **4/ Activités pédagogiques effectuées et à venir**

#### **Activités spécifiques à la classe de PS/MS (Mme CHAPEAU Katia) jusqu'au prochain conseil de classe**

Le 16 décembre 2022 les élèves se sont rendus à l'espace Charles Dullin pour voir le spectacle « Goupil et Kosmao ». Les enfants ont pu découvrir un vrai théâtre à l'italienne, le fait d'être spectateur et acteur puis apprendre le vocabulaire associé aux métiers de la scène.

La classe a été ouverte pendant une semaine aux parents sous la forme de créneaux d'1h30.

La quasi-totalité des familles a participé (deux seulement n'ont pas pu être disponibles) et les retours sont positifs. Les parents ont pu s'immerger dans la classe en « conditions réelles » car les enfants ont joué le jeu (merci à eux !). C'était intéressant d'observer « son enfant au cœur d'un groupe » et de voir que, sous le mot jouer, il y a travailler.

Une proposition d'immersion à la cantine a été évoquée pour les plus courageux !

### **Activités de la classe de GS/CP (Mme LACROIX Annick) jusqu'au prochain conseil de classe**

En janvier, une documentariste animalière (Famille LAPIED) est venue dans l'école pour présenter aux élèves son métier. Ils ont pu ainsi discuter avec elle, étudier son matériel et visionner un de ses films (aigle royal). Cette intervention est commune aux classes de Mme Lacroix, Mme Bouchard et Mme Menachemoff.

Une intervention de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) sur une demi-journée où les enfants ont pu disséquer des pelotes de réjection pour découvrir des indices sur le régime alimentaire des rapaces.

Cette intervention est commune aux classes de Mme Lacroix et Mme Bouchard.

À venir, le séjour dans une yourte au Pontet. Qui est prévu pour le mois de mai, également en commun avec la classe de Mme Bouchard.

### **Activités de la classe de CE1/CE2 (Mme BOUCHARD Camille et Mme REVOL Tiffany) jusqu'au prochain conseil de classe**

En plus des interventions citées précédemment, il était prévu d'emmener les enfants faire du ski de fond. Malheureusement, entre le manque de neige et un vendredi avec une météo très difficile, une seule séance a pu être réalisée.

Les élèves participent au rallye mathématiques départemental. Il s'agit d'une épreuve collective à laquelle participe l'ensemble des élèves d'un même niveau d'enseignement. Le rallye se compose d'un entraînement et d'une manche officielle, au cours de la semaine des mathématiques du 6 au 15 mars 2023.

### **Activités de la classe de CE2/CM1/CM2 (Mme MENACHEMOFF Lara et Mme GALMICHE Laure-Amélie) jusqu'au prochain conseil de classe**

Deux sorties avec le CISALB (Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget) pour découvrir les oiseaux nicheurs et les migrateurs.

Une sortie cinéma, il s'agit de la deuxième séance dans le cadre du projet « école et cinéma », pour aller voir le film muet de Buster Keaton et Clyde Bruckman : « Le Mécano de la Général » (de grande qualité cinématographique).

Une sortie à l'espace Malraux pour voir le spectacle « Les aventures de Peddy Bottom » (marionnettes, musiciens). Les comédiens-musiciens ont pris le temps en fin de spectacle pour échanger avec la classe au sujet de la fabrication des marionnettes, du rôle des acteurs, de la construction du spectacle .

Les élèves participent également au rallye mathématiques ; ils connaissent bien les règles, et font la manche finale après 6 semaines de manches.

L'association Rêve de gosses organise dans son tour 2023 une étape à Chambéry. Pour cette étape l'association s'est associée à Enfance en partage 73, et propose à différents établissements scolaires de monter un projet alliant enfants en situation de handicap et enfants dits ordinaires. Les créations collectives seront présentées lors de la journée d'étape du 21 mai.

L'école du Montcel et La Ribambelle ont été contactées pour participer à cette aventure et travaillent donc ensemble pour construire un projet autour du thème de l'air (ce qui tombe plutôt bien pour une année sur le thème des oiseaux !).

Plusieurs rencontres entre les élèves et enfants de ces établissements sont donc prévus dans ce cadre. Un petit déjeuner en classe a déjà été réalisé et les échanges se poursuivent sur deux axes :

- la construction d'un arbre en bois (réalisé à la Ribambelle) sur lequel viendront se poser des oiseaux créés par les élèves de l'école primaire ;
- La réalisation d'un Kamishibai (Kamishibai signifie littéralement : « théâtre de papier ». C'est une technique de contage d'origine japonaise basée sur des images qui défilent dans un butai (théâtre en bois), là encore coconstruit, avec d'une part l'écriture de l'histoire et de l'autre la réalisation des illustrations.

L'association Rêve de gosses, pour sa part, invite les enfants à découvrir la chute libre lors d'une matinée à WindAlps (le 7 mars dernier).

Une deuxième sortie organisée avec le CISALB pour que chaque enfant plante un arbre à son nom sur un terrain de l'agglomération.

Et enfin le clou du spectacle, un vol en avion de 20 minutes lors de la journée du 21 mai, organisé à l'aéroport de Chambéry, 3 enfants par avion.

Toutes les sorties dans le cadre de l'opération Rêve de gosses sont intégralement prises en charge par l'association.

### **5/ Questions des parents envoyées pour le Conseil de classe**

A/ Est-il prévu une visite de l'école pour tous les élèves rentrant en petite section en septembre ? Ou est-ce que la visite est uniquement pour les nouvelles familles ne connaissant pas l'école ?

Pour toute nouvelle inscription, que la famille soit déjà présente ou non dans l'école, un rendez-vous est fixé pour procéder à l'admission de l'enfant. Les parents et les enfants nouvellement inscrit pourront donc se rendre dans l'école avant la rentrée. Les rendez-vous commencent habituellement au moins de juin.

B/ Bien que normalement cela se déroule à partir du collège, certaines écoles primaires mettent en place des délégués de classe. Est-ce que c'est quelque chose qui pourrait être envisagé ici ? Le but étant de responsabiliser les enfants, découvrir les élections et leur permettre de remonter également des questions lors des conseils d'écoles.

Nous rappelons que le Conseil d'école n'est pas un lieu d'échange des questions émanant des enfants.

Il y a quelques années, des élèves de CM1/CM2 avaient été élus pour réaliser des sondages auprès des autres élèves vis-à-vis du fonctionnement de la cantine. Une synthèse de ces sondages avait ensuite dû être présentée à un conseil des enfants, par ces élèves délégués, devant des personnes du périscolaire, des représentants de la mairie et du personnel enseignant. Bien qu'utile cette responsabilité fut lourde à gérer pour les enfants et demandait également beaucoup de préparation sur le temps de classe. Se pose également la question d'être juge et partie ? Et comment l'enfant absorbe cette charge mentale ?

Les enseignantes ne sont pas opposées à l'idée de recommencer l'expérience mais seulement si un but précis est recherché, l'élection de délégués de classe sans but particulier ne semblant pas présenter d'intérêt pédagogique.

Pour rappel, l'EMC couvre l'apprentissage civique (dont la connaissance des élections, entre autres) et les élèves participent souvent à des votes en classe avec des conséquences concrètes et immédiates (sortir ou pas en récréation malgré la pluie, par exemple). La classe de Mme Lacroix a mis en place un système d'élèves médiateurs, différents chaque semaine, qui gèrent les petits conflits dans la cour de récréation, par exemple. Dans toutes les classes, il existe des débats, des votes.

La mairie en profite pour préciser qu'une Instance municipale Jeunes existe en mairie pour les jeunes qui souhaitent participer à un engagement civique.

C/ Est-il envisagé d'organiser des évènements qui regrouperaient toute l'école ? Par exemple déguisements le mardi gras, kermesse, spectacle des enfants en fin d'année etc. Il y a t-il des points de

blocage aujourd'hui sur ce genre d'évènement qui pourrait être amélioré (par exemple via de l'aide des parent bénévoles ou autre) ?

Cette question revient souvent et les maîtresses rappellent qu'il y a eu par le passé des évènements comme le « cri de la forêt » en 2019, des expositions de travaux et des spectacles de chants les années précédentes.

Nous rappelons qu'un visite portes ouvertes de l'école, avec découverte des créations des enfants, suivie d'un repas dont les salades de crudités avaient été préparées par les enfants, a été organisée l'an dernier au mois de juin.

Il y a en plus des échanges inter-classes nombreux au sein de l'école, moins d'interactions avec l'extérieur notamment durant les deux années correspondant aux consignes strictes liées à la COVID-19.

L'organisation d'un évènement regroupant toute l'école n'est pas exclue pour cette année et les années futures, à condition qu'elle ait un but pédagogique et ne soit pas juste une activité de type « loisir ».

D/ Plutôt du côté de la mairie : Dans le court laps de temps où il y a eu de la neige au Montcel cet hiver, il y a eu pendant plusieurs jours des plaques de verglas sur le parking mais aussi et surtout sur les trottoirs. Il y a beaucoup de passages aux heures d'école, les enfants ont tendance à courir ... Serait-il possible de mettre du sel ou sable ou autre afin de limiter les risques d'accidents ?

La mairie est consciente du problème mais a dû faire face à un manque de personnel à cette période, ce qui a empêché de déneiger rapidement. Comme il y a beaucoup de passage, la neige a été tassée et le froid glacial s'est occupé du reste. S'il neige à nouveau un jour, la mairie s'engage à surveiller la situation de près et à réagir au plus vite.

## **6/ Divers**

- La Mairie appelle au civisme de chacun et chacune pour respecter le code de la route et la signalisation devant l'école : il est interdit de stationner ou même simplement déposer des enfants devant l'école ou l'église, pour la sécurité de tous ! Merci d'utiliser le parking municipal prévu à cet effet ; le parking de l'épicerie étant réservé aux clients.
- Le 1<sup>er</sup> avril (ce n'est pas un poisson), Monsieur le Maire convie les Montcellois à l'inauguration du parc de jeux situé au Nid.
- Laurence REGOLINI reste parmi nous en tant qu'ATSEM.
- Remerciements à Sonia pour la gestion de l'entretien des locaux qui effectue un travail impeccable.
- Travaux en cours : la porte de la classe de Mme Bouchard qui coinçait, a été rabotée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance,  
*Laëtitia MARX*

Présidente du Conseil d'école,  
*Lara MENACHEMOFF*